



FICHE EXPERIENCE TRAME VERTE ET BLEUE

Restauration et gestion de la TVB Vallée de la Crusnes et du Nanhol

CONTEXTE DU PROJET

Le territoire concerné par ce projet comprend les deux vallées de la Crusnes et du Nanhol, dans leurs limites amont, correspondant aux limites des Espaces Naturels Sensibles du département de Meurthe-et-Moselle. Le site de la vallée de la Crusnes et du Nanhol a été identifié par la TVB locale comme étant support des « continuités écologiques principales », qui sert de déplacement à l'ensemble des espèces des différents milieux (forêt, humide, prairie, thermophile).

Ces deux vallées sont des éléments caractéristiques des vallées du territoire et englobent l'ensemble des différentes trames.

Le fonctionnement écologique de ces vallées passe donc par une bonne qualité de ces milieux.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs sont :

- Protéger et restaurer des réservoirs de biodiversité et zones humides remarquables des fonds de vallées et des coteaux (gestion des habitats déjà protégés, compléments d'acquisition foncière et restauration des prairies par abattage des résineux)
- Restaurer des corridors écologiques entre ces réservoirs sur la base de la trame prairiale et de la trame bleue, restaurer par abattage et remettre en herbe des terrains acquis, gérer de manière extensive des prairies (cahier des charges, mise en place de MAE), ré-ouvrir des sentiers de randonnée et de promenade dans les fonds de vallée et mettre en place une signalétique.

RESUME DU PROJET

Les principales actions sont les suivantes :

- L'acquisition d'une connaissance approfondie du foncier et des propriétaires des deux vallées
- La réalisation de travaux de restauration sur les zones humides, prairies et les résineux
- La mise en place d'un protocole de suivi et reprise des prairies et d'un suivi écologique des espèces
- La sensibilisation auprès des propriétaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contact du porteur : Damien AUMAITRE

Fonction : Chargé de mission

Nom et adresse postale de la structure : CEN Lorraine, 3 rue du Président Robert Schuman, 57400 SARREBOURG

Téléphone : 03 83 47 32 52

E-mail : damien.aumaitre@cen-lorraine.fr

Site internet : www.cen-lorraine.fr

Nom du porteur du projet

Conservatoire espaces naturels
Lorraine

Territoire

Meurthe-et-Moselle / Pays-Haut

Communes concernées

Errouville, Serrouville,
Joppécourt, Fillières, Ville-au-
Montois, Morfontaine, Laix,
Baslieux, Pierrepont, Boismont,
Bazailles, Mercy-le-Bas

Type de milieu

Milieu humide, Milieu forestier

Thématiques /Actions

Prairies, zones humides, maîtrise
foncière, sensibilisation.

Durée du projet

3 années

Partenaires techniques

Communauté d'agglomération de
Longwy, Communauté de
communes Terre Lorraine du
Longuyonnais, Communauté de
communes du Pays Haut, AGAPE,
Chambre d'agriculture de
Meurthe-et-Moselle

Coût du projet

313 440 €

Montant financement AAPTVB

250 252 €

Date de création : 12/05/2020



	Priorité restauration (ha)		Priorité protection des zones humides et remarquables (ha)		
	Défrichage retour prairie	Restauration forêts alluviales	Prairie*	Forêts alluviales	Marais
Vallée du Nanhol	0,79	/	/	/	/
Vallée de la Crusnes	2,78	3,56	3,92	9,47	16,27

* A l'exception des prairies appartenant à des exploitants agricoles et exploitées en prairies

RESULTATS / INDICATEURS

- Cartographie occupation des sols et typologie des boisements, des priorités d'intervention et analyse des enjeux écologiques sur l'ensemble des 2 vallées,
- Surfaces acquises par maîtrise foncière **(36,79 ha)**
- Nombre de propriétaires et d'exploitants contactés et de surfaces contractualisées (MAEC),
- Linéaire de chemins restaurés,
- Surfaces de travaux de déboisement, de remises en prairies et de restauration de la continuité hydraulique réalisés.

Les freins rencontrés : Coordination du projet complexe dû au positionnement géographique de la vallée à cheval sur 3 collectivités. Difficulté dans gestion des travaux sur milieux humides dû à la prise de compétence GEMAPI soit par les collectivités soit par délégation à un syndicat des eaux.

MOYENS

Humains : **3 personnes** pour la coordination et la réalisation des études et **1 personne** mobilisée par les intercommunalités pour le suivi du projet.

Logistiques : Nécessité d'organiser régulièrement des points d'étapes entre CENL, AGAPE, et les intercommunalités, Outil SIG indispensable ainsi qu'un accès au cadastre pour la partie maîtrise foncière.

ENSEIGNEMENTS A TIRER

Les points forts : meilleure protection des zones humides et meilleure qualité des milieux avec une augmentation de leur diversité et l'implication des collectivités dans l'engagement de la restauration des continuités écologiques. Projet qui va contribuer à l'amélioration de l'image du Pays-Haut et à la qualité de ces milieux à ce jour très peu reconnu. Les attaques du scolyte sur les pessières va peut-être aider pour les travaux de déboisement et de réouverture des vallées.

Points faibles : Pas de maîtrise sur l'acquisition foncière (au bon vouloir des propriétaires dont il est difficile par définition de connaître l'issue).

COMMUNICATION REALISEE SUR LE PROJET

[Un kakemono à disposition des communes et collectivités \[http://www.agape-lorrainord.eu/uploads/tx_dklibrochures/202001_AGAPE_TVBSite_pilote_vallees_crusnes_nanhol_fiche_action_kakemono.jpg\]\(http://www.agape-lorrainord.eu/uploads/tx_dklibrochures/202001_AGAPE_TVBSite_pilote_vallees_crusnes_nanhol_fiche_action_kakemono.jpg\)](http://www.agape-lorrainord.eu/uploads/tx_dklibrochures/202001_AGAPE_TVBSite_pilote_vallees_crusnes_nanhol_fiche_action_kakemono.jpg)



Pessières visibles dans le fond de vallée à restaurer en prairie



Réouverture du fond de vallée (Serrouville)

CONTACTS AAPTvb GRAND EST

tvb@grandest.fr